

**BDB**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 6.000,00 euros**  
**Siège social : 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS**  
**RCS PARIS : 493 712 517**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 10 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juin à 18 heures,

Les associés de la société BDB, société par actions simplifiée, au capital de 6.000,00 euros divisé en 600 actions de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Berat ZENELI, associé propriétaire de .....	200 actions
- Monsieur Bujar ZENELI, associé propriétaire de .....	200 actions
- Monsieur Fatmir ZENELI, associé propriétaire de .....	200 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Berat ZENELI.  
Monsieur Bujar ZENELI, associé, est nommé scrutateur.  
Monsieur Fatmir ZENELI, associé, est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- La feuille de présence et la liste des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31/12/2024 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

BZ FZ  
EZ BZ

## **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 21.644,66 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21.644,66 euros
Solde du compte « Autres réserves »	363.992,18 euros

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève à	<u>385.636,84 euros</u>
--	-------------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour la totalité des actions, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>EXERCICES</b>	<b>DIVIDENDES BRUTS</b>	<b>DIVIDENDES NETS</b>
31/12/2023	Néant	Néant
31/12/2022	150.000,00 euros	105.000,00 euros
31/12/2021	Néant	Néant

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à 9.360,00 euros.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

BZ FZ  
EZ BZ

#### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la rémunération du Président est portée à une somme fixe mensuelle brute de 780,00 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

#### **CINQUIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



---

Le Président  
Monsieur Berat ZENELI



---

Le scrutateur  
Monsieur Bujar ZENELI



---

Le secrétaire  
Monsieur Fatmir ZENELI

**BDB**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 6.000,00 euros**  
**Siège social : 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS**  
**RCS PARIS : 493 712 517**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 10 JUIN 2025**

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 21.644,66 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21.644,66 euros
Solde du compte « Autres réserves »	363.992,18 euros

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève à	<u>385.636,84 euros</u>
--	-------------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour la totalité des actions, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>EXERCICES</b>	<b>DIVIDENDES BRUTS</b>	<b>DIVIDENDES NETS</b>
31/12/2023	Néant	Néant
31/12/2022	150.000,00 euros	105.000,00 euros
31/12/2021	Néant	Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2025 :**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*



\_\_\_\_\_  
Certifiée conforme  
Le Président  
Monsieur Elez ZENELI

Copie certifiée  
conforme à l'original

## Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023	
	Brut	Amort. Prov.	Net		Net
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 000	2 000			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, ...	17 913	11 984	5 929		2 067
Autres immobilisations corporelles	14 966	9 771	5 196		7 126
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Participations	118		118		118
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 367		4 367		2 667
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>39 365</b>	<b>23 755</b>	<b>15 610</b>		<b>11 978</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières	9 856		9 856		6 111
En-cours de production	35 956		35 956		78 727
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	8 531		8 531		23 277
<b>CRÉANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés	488 514	29 391	459 123		582 348
Autres créances	208 412		208 412		172 504
Capital souscrit appelé non versé					
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>					
Actions propres					
Autres titres et instruments de trésorerie					
<b>DISPONIBILITÉS</b>					28 186
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	9 351		9 351		7 910
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>760 620</b>	<b>29 391</b>	<b>731 230</b>		<b>899 063</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>799 985</b>	<b>53 145</b>	<b>746 840</b>		<b>911 040</b>

# Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	363 992	191 207
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	21 645	172 785
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>392 237</b>	<b>370 592</b>
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 771	57
	Emprunts et dettes financières diverses	158 720	246 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 715	84 426
	Dettes fiscales et sociales	63 922	170 944
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	33 475	38 441
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>354 603</b>	<b>540 448</b>
	Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>746 840</b>	<b>911 040</b>

# Annexes



# Préambule

## Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **746 839,55 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **21 644,66 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

## Règlement comptable

### Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

## Liste des méthodes

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
  - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
  - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>Bâtiments, installations et agencements</b>	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
<b>Matériel et outillage</b>	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

## Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

# Postes du bilan et du compte de résultat

## Informations relatives à l'actif

### Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	2 000			2 000
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	12 507	5 406		17 913
Autres immobilisations corporelles	14 900	1 133	1 066	14 966
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Prêts	2 667	1 700		4 367
Autres immobilisations financières	118			118

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

### Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	2 000			2 000
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	10 440	1 544	0	11 984
Autres	7 774	3 063	1 067	9 771
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	4 367	4 367		
Clients douteux	88 172	88 172		
Autres créances clients	400 342	400 342		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	1 072	1 072		
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices	33 304	33 304		
TVA	10 342	10 342		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	163 231	163 231		
Débiteurs divers	288	288		
Charges constatées d'avance	9 351	9 351		
<b>TOTAL</b>	<b>710 469</b>	<b>710 469</b>		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

## État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	9 351	
<b>TOTAL</b>	<b>9 351</b>	

## Informations relatives au passif

## Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	600	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés	200	
Titres en fin d'exercice	600	

## Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	6 000				6 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	600				600
Autres réserves	191 207			172 785	363 992
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	172 785	22 070		-172 785	22 070
<b>TOTAL</b>	<b>370 592</b>	<b>22 070</b>			<b>392 662</b>

## Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	10 771	10 771		
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 115	87 115		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...	28 125	28 125		
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	34 823	34 823		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	974	974		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	158 720	158 720		
Autres dettes	33 475	33 475		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>354 003</b>	<b>354 003</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...	158 720			

## Informations relatives au compte de résultat

## État des charges à payer et des produits à recevoir




Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	35 819	
Organismes sociaux - Produits à r...	-1 072	
<b>TOTAL</b>	<b>34 747</b>	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	4 932	
État - Charges à payer	576	
<b>TOTAL</b>	<b>5 507</b>	

**BDB**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 6.000,00 euros**  
**Siège social : 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS**  
**RCS PARIS : 493 712 517**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 10 JUIN 2025**

**FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Associés	Voix Actions	Nom du mandataire éventuel Signature
1	Monsieur Berat ZENELI 25 Rue du 18 juin 1940 94700 MAISONS-ALFORT	200	
2	Monsieur Bujar ZENELI 19 Rue Louis Blanc 94140 ALFORTVILLE	200	
3	Monsieur Fatmir ZENELI 6 Rue Voltaire 94700 MAISONS-ALFORT	200	

Nombre d'associés présents : TROIS  
Nombre total de titres inscrits : SIX CENTS



\_\_\_\_\_  
Le Président  
Monsieur Elez ZENELI